



Maison en indivision entre un frère et une soeur

Par **Julien72_old**, le **23/12/2007** à **20:21**

Bonjour,

Je vous écris au sujet d'un problème d'indivision.

Je vous explique la situation : nous sommes (un frère et moi-même sa soeur) hérités d'une maison familiale, nous sommes en indivision.

Seul mon frère habite la maison, il doit donc racheter ma part mais il refuse.

Etant donné qu'il ne changera pas d'avis, quels sont les recours ou solutions afin que je puisse récupérer ma part?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cordialement.

Danièle